

Les études physiocratiques au Japon

Taro Sakata, Teruo Watanabe

Citer ce document / Cite this document :

Sakata Taro, Watanabe Teruo. Les études physiocratiques au Japon. In: Population, 32^e année, n°6, 1977. pp. 1296-1300;

http://www.persee.fr/doc/pop_0032-4663_1977_num_32_6_16665

Document généré le 10/06/2016

LES ÉTUDES PHYSIOCRATIQUES AU JAPON

Evolution historique. Il semble que les études physiocratiques ont débuté, au Japon ⁽¹⁾, sur l'initiative des éditeurs du *Journal Economique de Tokyo* (*Tokyo Keizai Zasshi*), partisans, durant l'ère Meiji, du libéralisme économique. Le premier document japonais qui fasse mention de la physiocratie a été publié dans le *Journal Economique de Tokyo* en 1880. Et c'est en 1902 qu'a été édité, d'après le texte reproduit par la British Economic Association (1894), le « Keizai Taikan » de Kuranosuke Matsuzaki, première traduction du fondement même de la pensée physiocratique, le *Tableau Economique*. Cet ouvrage contenait également une notice biographique sur Quesnay, ainsi qu'un commentaire relatif à l'école physiocratique.

Cependant, la première étude physiocratique sérieuse, s'appuyant sur les textes originaux, a été entreprise au Japon par K. Matsuzaki et Tokuzo Fukuda. De l'ère Meiji à la fin de la seconde guerre mondiale, les principaux chercheurs, en ce domaine, ont été T. Fukuda, Kinzo Sambe, Yukio Masui, Shotaro Yamaguchi, Miyosaku Seki, Akiteru Kubota, etc. Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, notamment depuis le bicentenaire du *Tableau*, en 1958, les travaux japonais ont grandement progressé, en quantité comme en qualité.

Les travaux C'est surtout à l'article de K. Sambe, sur le « Tableau Economique ». *Explication du Tableau Economique* (1918), que nous devons prêter attention pour les ères Meiji et Taisho. Il s'agissait là d'une interprétation originale, due à un spécialiste en comptabilité, et qui exerça une grande influence sur la vision du *Tableau* par les économistes.

Ainsi un élève de K. Sambe, Ken Watanabe, publia en 1944, pour le 250^e anniversaire de la naissance de Quesnay, une série d'articles. Dans le premier, *La formation et le développement du « Tableau Economique »*, il étudie le fondement quantitatif du *Tableau* dans les diverses éditions, en analysant la situation de la grande culture en France, et ses progrès dus à l'application des réformes proposées par Quesnay dans ses articles « Fermiers » et « Grains » de l'Encyclopédie. Dans son deuxième article, *Notice explicative sur le « Tableau Economique »*, il donne une explication du « zigzag ». De même, dans son troisième article, *La simplification du « Tableau Economique » et la formule*, il présente une explication des rapports entre le « zigzag », le tableau abrégé et la « formule », ainsi qu'un commentaire sur la « formule » elle-même. Tous ces articles sont fondés sur une analyse globale des œuvres de Quesnay, du marquis de Mirabeau, de Baudeau, de

(1) Voir à ce sujet *Bibliography of Physiocracy in Japan*, edited by T. Sakata and T. Watanabe. Tokyo, Keiso Shobo, Ltd., 1974, 22 cm, 81-92 p., index. Analysé in *Population*, mai-juin 1976, n° 3, pp. 743-744.

Dupont de Nemours, etc. Et, surtout, l'interprétation du « zigzag » par Watanabe a orienté son interprétation ultérieure au Japon. Les études de Shinzaburo Koshimura et d'autres vont dans le même sens.

L'interprétation moderne
du « Tableau ».

Cependant, jusqu'à cette époque, l'étude du « zigzag » ne s'étendait pas au *Tableau Economique* « considéré dans ses dérangements »,

comme le dit Mirabeau. La recherche sur le *Tableau* « dans ses dérangements » commence, au Japon, par l'article d'Akiteru Kubota, *Considérations sur la perturbation du système d'équilibre dans le « Tableau Economique »* (1954), où est présenté aux chercheurs japonais l'ouvrage de Woog, *The « Tableau Economique » of François Quesnay* (1950). K. Watanabe, déjà cité, a publié encore quelques articles sur le *Tableau* à l'occasion du bicentenaire. Dans un de ses articles, *Sur le « Tableau Economique » en déséquilibre* (1958), il a décrit le *Tableau Economique* (zigzag) sous une forme mathématique, qui a été reprise et généralisée comme « formule générale du *Tableau Economique* » par Izumi Hishiyama dans *Doctrine physiocratique et étude sur le « Tableau Economique »* (1962).

En dehors de ces études sur le « zigzag », faites dans l'optique de l'économie moderne, Teruo Watanabe a critiqué, dans son article *Une interprétation du « zigzag »* (1958), les interprétations traditionnelles du « zigzag » fondées sur la « formule », et a souligné que le « zigzag » contenant le *Tableau* dans ses dérangements tendait à exprimer des concepts différents de ceux contenus dans la « formule ». Dans un autre article, *Sur la genèse de la formule du « Tableau Economique »* (1961-1970), le même auteur a retracé le développement du *Tableau*, du « zigzag » à la « formule », en passant par le tableau abrégé de Mirabeau.

Les recherches entreprises dans l'optique de l'économie moderne se développent aussi sur la « formule ». Nous savons que la formule était, jusqu'à nos jours, étudiée essentiellement en tant qu'archétype du modèle de reproduction chez Marx. L'étude déjà citée de S. Koshimura, *Etude sur le « Tableau Economique » de Quesnay* (1947), et l'article de Moritaro Yamada, *Le modèle de reproduction et la catégorie de la rente foncière* (1947), sont des œuvres représentatives de cette tendance. Par contre, l'étude de la « formule » sous l'angle de l'économie moderne conduit à y voir la source de l'analyse *input-output* de W.W. Leontief, ou bien à la réinterpréter à l'aide de la méthode de la comptabilité sociale. Dans son article *The « Tableau Economique » as a simple Leontief model* (1955), Phillips a tenté de traduire la « formule » en tableau *input-output*. Cette tentative a été immédiatement reprise au Japon par S. Koshimura et A. Kubota. Ce dernier a notamment présenté, dans son article *Sur quelques contributions du « Tableau Economique » de Quesnay à la théorie économique moderne* (1957), non seulement l'étude citée de Phillips, mais aussi l'article de J.-R. Boudeville, en examinant les rapports du *Tableau* avec la comptabilité sociale.

Telles sont les grandes lignes des travaux consacrés au *Tableau Economique* au Japon jusqu'en 1958, date du bicentenaire. Dans les dix années

suivantes, s'y sont ajoutés beaucoup de travaux remarquables, entrepris tant de l'ancien point de vue que du point de vue moderne. Entre autres, il faut noter la publication de l'ouvrage de Kiyooki Hirata, *La Naissance de la science économique. - Le « Tableau Economique » et la Révolution française* (1965). Dans ce gros livre de six cents pages, K. Hirata tente d'analyser le *Tableau* sous l'angle particulier de la rotation du capital agricole.

Traductions La traduction du *Tableau* lui-même date de des œuvres de Quesnay. 1902. Depuis lors, de nombreuses traductions de Quesnay se sont succédées : « *Tableau Economique* » (1933), par Yukio Masui et Masao Toda; *Les Ecrits de Quesnay antérieurs au « Tableau Economique »* (1950), par T. Sakata; *Œuvres complètes de Quesnay* en trois volumes (1951-1952), par Ryoji Shimazu et I. Hishiyama; « *Tableau Economique* » (1956), par T. Sakata; *Œuvres de Quesnay* (1959), par K. Hirata, etc. Mais celle de Shimazu et Hishiyama, ainsi que celle de Sakata, ne sont pas encore achevées, en partie à cause des difficultés d'attribution des écrits de Quesnay.

C'est en particulier pour identifier ces écrits que Sakata, avec l'autorisation des Archives Nationales, a joint à sa traduction le manuscrit de la première édition du *Tableau*, avec les *Remarques sur les variations de la distribution des revenus annuels d'une nation*, et qu'il y a inséré, adoptant l'avis de Weulersse, le septième chapitre de la *Philosophie rurale* de Mirabeau, comme étant dû à Quesnay. L'INED en a agi de même dans l'ouvrage édité en commémoration du bicentenaire du *Tableau Economique*, *François Quesnay et la Physiocratie*, II, « Textes annotés » (1958). Une traduction exacte, s'appuyant sur la critique du texte, reste l'une des tâches primordiales des chercheurs japonais, d'autant qu'il est aujourd'hui plus facile de se faire envoyer de l'étranger les documents nécessaires, sous forme de microfilms ou de photocopies. A propos du *Tableau*, il faut également relever la traduction de l'*Explication du Tableau Economique* de Baudeau, due à T. Watanabe (1965-1966), dont les études sur le même ouvrage représentent un précieux matériel de recherche.

Etudes sur divers aspects de la théorie de Quesnay. Selon l'article de Shigeki Suenaga, *La loi naturelle et la science économique chez Quesnay* (1935), l'ordre naturel de la société, où doit régner la loi naturelle, comme le prescrit Quesnay, n'est pas autre chose que l'ordre de reproduction exprimé dans le *Tableau Economique*, c'est-à-dire les rapports de production capitalistes, dont le développement était entravé, à l'époque, par le système féodal. Cette interprétation semble se situer dans la même ligne que celle de Tamizo Kushida, dans son article *Les relations entre le « Tableau Economique » et l'interprétation matérialiste de l'histoire* (1924).

Sur la pensée philosophique de Quesnay, sous-jacente à son idée de loi naturelle, nous avons très peu d'études. Notons toutefois les deux articles

suivants : A. Kubota, *Introduction à l'étude sur le monde physique et le monde éthique dans la pensée de Quesnay. La structure occasionnaliste de sa pensée philosophique* (1948-1949); et T. Sakata, *La philosophie de l'économie animale chez Quesnay, exposée principalement dans son « Essai sur l'œconomie animale »* (1962). Le premier article traite, comme l'indique son sous-titre, de la place que tient l'« occasionnalisme » de Malebranche dans la pensée de Quesnay. Le deuxième, faisant suite à l'article du même auteur, *Quesnay et Condillac. Le problème de l'évidence dans la physiocratie* (1960), tente de retrouver la genèse de la loi naturelle chez Quesnay, travestie par ses disciples, en allant de la philosophie exprimée dans l'article « Evidence » jusqu'aux idées exposées dans le troisième tome de la deuxième édition de l'*Essai physique sur l'œconomie animale*.

Peut-être convient-il de citer également l'ouvrage de Yasuhiko Shima, *Histoire des idées fiscales modernes* (1938), qui est une étude d'ensemble sur les théories et les projets de réforme fiscale au XVIII^e siècle, y compris l'idée de l'impôt foncier unique chez Quesnay et Turgot.

Controverses sur l'interprétation
de la pensée de Quesnay.

Diverses polémiques concernant l'interprétation de la doctrine de Quesnay se sont déroulées depuis cent ans au

Japon. L'une des principales controverses, engagée entre A. Kubota et Shinichi Hori avant et après la deuxième guerre mondiale (1938-1956), portait sur la théorie de la valeur chez Quesnay.

Il y a encore eu, après la guerre, une controverse sur l'interprétation de la physiocratie d'un point de vue de classe. Contre la position qui consiste à voir, dans la physiocratie, un système favorable à la « réaction seigneuriale », Kenji Kawano a affirmé qu'elle était un système de réforme proposé d'en haut, dans l'intérêt des propriétaires « modernes ». Masahiko Yokoyama s'est opposé à ces deux interprétations, sous prétexte que la théorie du capitalisme agricole, qui représentait les intérêts des fermiers ou des laboureurs, était au cœur de la doctrine physiocratique (1952-1958). Ces polémistes, qui se réfèrent aux derniers travaux d'histoire économique et sociale en France, s'étendent sur le rôle des physiocrates à la veille et au cours de la Révolution. Dans le contexte du processus de démocratisation au Japon après la guerre, ces discussions ont provoqué un grand intérêt chez les chercheurs.

Du reste, en ce qui concerne l'existence du concept de « profit » invoqué par Yokoyama à l'appui de son argumentation dans son ouvrage *Analyse de la physiocratie* (1958), R.L. Meek a exprimé plus tard une opinion différente dans son article *The physiocratic concept of profit* (1959). Signalons une autre polémique très intéressante sur le concept de « profit » entre Yokoyama et d'autres chercheurs, notamment T. Watanabe (1958-1970). (Voir M. Yokoyama, *La catégorie du profit chez Quesnay* (1966) et T. Watanabe, *Le « Tableau Economique » de Quesnay et la catégorie du profit* (1968-1970).

Les travaux sur Turgot
et sur les disciples de Quesnay.

Il va sans dire que les études physiocratiques au Japon ne se bornent pas à Quesnay. Turgot a fait aussi l'objet

de recherches. De son principal ouvrage, *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses*, on compte trois traductions dues respectivement à Kozaburo Harada (1924), Kiyoshi Nagata (1934) et Takumi Tsuda (1962). Les *Œuvres économiques* de Turgot, de Tsuda, qui comprennent, en plus des *Réflexions*, accompagnées des variantes, sept autres pièces et un commentaire, représentent une précieuse contribution aux recherches sur Turgot. Toutefois, pour Turgot comme pour Quesnay, nous nous heurtons aux difficultés que pose la critique du texte ou l'étude philologique. A ce sujet, relevons une étude philologique sur le texte des *Réflexions*, due à Juro Tezuka, qui s'est chargé, dans les années 1920-1925, de l'achat de la bibliothèque de Gustave Schelle pour l'Université du Commerce d'Otaru, et qui a lui-même réuni la « Bibliothèque Tezuka », qui appartient maintenant à cette Université. Et relevons encore le remarquable article de Yuzo Yamada sur la traduction allemande des *Réflexions* par I. Mauvillon (1775).

Mais les travaux sur Turgot et sur les autres physiocrates ne sont pas aussi nombreux que les travaux sur Quesnay. Certes, nous disposons de plusieurs études sérieuses sur Turgot en tant que Ministre des Finances. Nous avons également, sur Mirabeau et sur Baudeau, quelques études faites à propos du *Tableau Economique* de Quesnay. De même, en traitant de la doctrine de Quesnay, on s'est aussi référé à Dupont de Nemours ou à Le Mercier de la Rivière. Mais, à l'exception de celles portant sur Turgot, ces études et ces références restent encore superficielles. Donc, les recherches sur les physiocrates, de même que celles portant sur leurs adversaires et sur leurs critiques, devraient être davantage poussées. Ceci veut dire qu'il reste encore beaucoup de points à éclaircir. A ce propos, la récente publication de Kiyoji Kasaki, *La genèse de l'économie politique française* (1976), devrait être bien accueillie. Cette étude traite des théories de Montesquieu, Quesnay, Mirabeau, Baudeau, Turgot et Rousseau du point de vue de la science des finances.

Nécessité de nouvelles recherches.

En conclusion, nous nous apercevons que nous avons accordé trop d'importance à Quesnay au sein du mouvement physiocratique, et que, pourtant, nous avons fini par attribuer à Quesnay le titre conventionnel de « physiocrate », sans réflexion approfondie. On sait que Turgot n'aimait pas être considéré comme appartenant à l'école physiocratique. Il nous paraît donc indispensable de consacrer des monographies plus détaillées non seulement à Quesnay, mais aussi à chaque auteur considéré comme physiocrate, comme ayant subi l'influence de l'école physiocratique, ou comme étant apparenté à ladite école, en même temps qu'aux adversaires de la physiocratie afin d'éclaircir la genèse de l'économie politique classique en France.

TARO SAKATA et TERUO WATANABE
(Adaptation de Jacqueline HECHT)